Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, lancent aujourd'hui la consultation publique pour une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens.

Cette consultation s'organise sur la base des propositions du rapport du groupe de travail missionné à la suite de la Conférence environnementale de septembre 2012, dont la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens est l'un des engagements .
Chacun pourra ainsi s'informer et apporter sa contribution en ligne, en consultant jusqu'au 20 septembre 2013 l'adresse :
http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/rapport-du-groupe-de-travail-relatif-a-l-elaboration-d-une-strategie-nationale-sur-les-perturbateurs-endocriniens

.

Le rapport est le résultat d'une intense concertation menée durant 6 mois au sein d'un groupe de travail réunissant des élus des Parlements français et européens, des organismes publics de recherche et d'expertise, des organisations non gouvernementales, des fédérations d'entreprises, et des personnalités qualifiées..

Certains produits ou objets d'usage quotidien, tels que détergents, matières plastiques, cosmétiques, textiles, peintures, contiennent en effet des substances chimiques soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens, susceptibles de porter atteinte à la santé humaine et à l'environnement.

Limiter l'exposition de l'environnement et de la population, en particulier

celle des populations sensibles, femmes enceintes et jeunes enfants, pour réduire les conséquences sanitaires, environnementales, mais également économiques et sociales des perturbateurs endocriniens, est crucial.

Le rapport propose notamment d'accentuer les efforts de recherche, en particulier sur les effets sanitaires (faibles doses, effets cocktails, effets transgénérationnels), les effets sur la biodiversité et les solutions de substitution. Il propose d'expertiser au moins 5 substances par an pour évaluer leur caractère perturbateur endocrinien et de gérer au mieux les risques qu'elles présentent.

Selon ce rapport, la future stratégie nationale doit aussi être un moteur pour l'innovation : l'industrie a un rôle majeur à jouer, afin de participer activement à la recherche et à la mise en œuvre de solutions de substitution, notamment via l'organisation de plateformes d'échanges d'informations. Elle doit également aider le consommateur et le travailleur à se protéger des risques liés aux perturbateurs endocriniens : meilleure information du public, poursuite de l'étude d'étiquetages spécifiques, formation des professionnels...

La stratégie sera définitivement arrêtée par le gouvernement à l'issue de cette consultation et en lien avec l'action communautaire et internationale sur ces sujets, où la France est motrice.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou synthétique qui interfèrent avec le fonctionnement des systèmes endocriniens. Le dysfonctionnement peut toucher différentes fonctions telles que les fonctions reproductrices, la croissance, le développement, le comportement et la production, l'utilisation ou le stockage de l'énergie. L'exposition à de telles substances est susceptible de porter atteinte à la santé humaine et à l'environnement.